

BIENVENUE A CE WEBINAIRE

Présentation des formations AS

—
du 01 avril 2025



IFSI - IFAS La Gaude
Établissements Sainte-Marie
ALPES-MARITIMES



Formation

Aide-Soignant



IFSI - IFAS La Gaude
Établissements Sainte-Marie
ALPES-MARITIMES

2



2 SESSIONS

AOÛT 2025

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 13/06/2025



NOUVEAUTÉ

1 AN

PARCOURS
CLASSIQUE

16 MOIS

APPRENTISSAGE

FC - SALAIRES
UNIQUEMENT

1 J/SEMAINE
2 ANS

MARS 2026

70% DISTANCIEL

1 AN

PARCOURS
CLASSIQUE

16 MOIS

APPRENTISSAGE



Sans condition de diplôme



Sélection sur dossier et entretien physique



Dispenses et/ou allègements de formation
selon diplômes



Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

L'ensemble de la formation conduisant au DEAS (diplôme d'état) nécessite une présence obligatoire et comprend :

- **44 semaines soit 1540h d'enseignements théoriques et cliniques, en institut et en stage**
 - 770 h de cours théoriques (réparties sur 22 semaines)
 - 770 h de stages pratiques cliniques (réparties sur 22 semaines)
- **3 semaines de congés réparties sur l'année scolaire**
- **4 semaines de congés pour la rentrée de mars**
- **Capacité d'accueil: 57 élèves hors apprentis**



Sans condition de diplôme – 17 ans à la date d'entrée

La sélection des candidats : par un **jury de sélection** sur la base d'un **dossier et** d'un **entretien** destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat

Pas de frais d'inscription

Le coût de la formation est de : **8000 €** en 2024

Pris en charge par le Conseil Régional et Pole Emploi applicable pour les publics non-salariés sous réserve d'une prescription Pôle Emploi

Bourse du Conseil Régional selon critères



Inscriptions : dossier téléchargeable sur notre site internet

Date limite le 13 juin 2025

Rentrée le 25/08/25 – Jury DEAS Juillet 2026

Inscriptions : dossier téléchargeable sur notre site internet

Date limite le 13 juin 2025

Enseignement en présentiel



AS 2025/2026	18/08/25	25/08/25	01/09/25	08/09/25	15/09/25	22/09/25	29/09/25	06/10/25	13/10/25	20/10/25	27/10/25	03/11/25	10/11/25	17/11/25
	22/08/25	29/08/25	05/09/25	12/09/25	19/09/25	26/09/25	03/10/25	10/10/25	17/10/25	24/10/25	31/10/25	07/11/25	14/11/25	21/11/25
	Rentrée Adminis													
MODULES														
STAGES									Stage A GER/HPP					
Congés annuels/ Fériés											01-nov		11-nov	
	24/11/25	01/12/25	08/12/25	15/12/25	22/12/25	29/12/25	05/01/26	12/01/26	19/01/26	26/01/26	02/02/26	09/02/26	16/02/26	23/02/26
	28/11/25	05/12/25	12/12/25	19/12/25	26/12/25	02/01/26	09/01/26	16/01/26	23/01/26	30/01/26	06/02/26	13/02/26	20/02/26	27/02/26
MODULES														
STAGES										Stage B GER/HPP/SCD				
Congés annuels/ Fériés					Vacances									
	02/03/26	09/03/26	16/03/26	23/03/26	30/03/26	06/04/26	13/04/26	20/04/26	27/04/26	04/05/26	11/05/26	18/05/26	25/05/26	01/06/26
	06/03/26	13/03/26	20/03/26	27/03/26	03/04/26	10/04/26	17/04/26	24/04/26	01/05/26	08/05/26	15/05/26	22/05/26	29/05/26	05/06/26
MODULES														
STAGES						stage C Ger HPP SCD							Stage D Projet professionnel et/ou renforcement compétences	
Congés annuels/ Fériés						06-avr			01-mai	08-mai	Vacances		25-mai	
	08/06/26	15/06/26	22/06/26	29/06/26	06/07/26	13/07/26	20/07/26							
	12/06/26	19/06/26	26/06/26	03/07/26	10/07/26	17/07/26	24/07/26							
							Jury DEAS							
MODULES														
STAGES	Stage D Projet professionnel et/ou renforcement compétences													
Congés annuels/ Fériés						14-juil								



Prérequis : Etre âgé de moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage

Admission en formation : après sélection par son employeur, le candidat sollicite une inscription auprès d'un institut de son choix .

L'IFSI/IFAS Sainte Marie est conventionné comme Unité de Formation par Apprentissage par les CFA suivants :

CERFAH et CLARIANE

Durée de la formation 16 mois: nombre d'heures de cours et de stage identiques mais avec des temps retour employeurs

[illegible]



Formation innovante issue d'une réflexion en regard de la pénurie de DEAS sur le marché de l'emploi

Particularité : cours 70% maximum en distanciel

Objectifs:

- Faciliter l'accès à la formation
 - Aux populations des territoires éloignés
 - Aux chargés de famille
- Développer l'autonomie de l'apprenant

Principes pédagogiques

- Heures en présentiel orientées sur travaux dirigés
- Tous les enseignements en travaux pratiques se font en présentiel à l'institut, ainsi que les évaluations.
- Un suivi régulier et individualisé chaque semaine d'enseignements théoriques

Stages

770 H – en présentiel à 100% dans les différents établissements de soins partenaires de l'IFAS Sainte Marie



4 semaines de congés (2 semaines août et 2 semaines période des fêtes de fin d'année)

Planning sur le même principe que la formation classique:
Rentrée Mars 25 – jury DEAS mars-avril 26

Possibilité d'apprentissage sur ce format également sur 16 :
Rentrée mars 25 – jury DEAS juillet 26



Recul de 2 promotions Février 23 et Mars 24

100% des élèves présentés admis

Très peu de rattrapage

Absentéisme contrôlé

Résultats très satisfaisants

Posture professionnelle et adaptée

Engagement supérieur

Rentrée nouvelle promotion le 25 mars 2025



Pour l'ensemble des formations, nous accompagnons individuellement les élèves qui bénéficient de dispenses ou allègements du fait de diplômes ou titres antérieurs:

- ASHQ – FF d'AS depuis plus de 1 an
- Bac Pro ASSP/SAPAT
- AES
- ADVF
- AP
- Ambulancier.....

Nous proposons également des formations modulaires pour les personnes en parcours VAE



Constat:

- Difficultés de recruter dans les IFAS
- Difficultés de recruter des personnels qualifiés et diplômés dans les établissements sanitaires et médico-sociaux
- Territoire dont le besoin en AS augmente du fait du vieillissement de la population



Collaboration:

Sollicités par l'association APREH, nous avons répondu présents et proposons un format INNOVANT et répondant à la demande actuelle.



Répondre aux besoins des employeurs

- Permettre aux apprenants d'acquérir des compétences tout en maintenant une activité salariée
- Faciliter l'accès à la formation sans compromettre la continuité des soins dans les établissements

Répondre aux besoins des candidats

- Aménager la formation pour assurer le maintien d'un revenu
- Mettre en place un accompagnement individualisé, en étroite collaboration avec l'employeur et l'institut de formation



Répondre aux besoins de Instituts de formation

- Innover en développant des projets pédagogiques adaptés aux réalités du territoire.
- Renforcer les collaborations avec les établissements partenaires

Répondre aux contraintes du territoire

- Intégrer les spécificités locales (prise en charge du handicap physique et psychologique, gériatrie)
- Développer les compétences des professionnels en poste afin d'améliorer la qualité des soins



Conformément à l'art. 2 de l'arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)

« *La formation peut être suivie de façon continue ou discontinue sur une période maximale de deux ans* ».

Le programme proposé respecte ces exigences et s'articule autour de 1540 heures d'enseignement, réparties entre enseignement théorique et pratique, sur une durée de 92 semaines.

DISPOSITIF VALIDE PAR L'ARS ET LA DGOS



La formation suit un rythme d'alternance, combinant cours théoriques et périodes pratiques.

Les stages réalisés en priorité dans les établissements financeurs proposant les spécificités exigées par le référentiel (SCD/GER/HPP),

Les autres stages seront organisés au sein de nos établissements partenaires.

Formation organisée du 25/08/2025 au 09/07/2027

Jury DEAS sur la session de juillet 2027



Sélection

Sélection unique en commun avec la rentrée de septembre 2025.
Engagement candidat et employeur sur le financement.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 13 juin 2025

Formation théorique : 770 heures, soit 8 heures par semaine sur 92 semaines, réparties sur toute la durée de la formation

Formation pratique : 770 heures répartis en quatre stages

- Trois stages de 6 semaines
- Un stage de 8 semaines
- Une journée par semaine consacrée à la formation théorique pendant les périodes de stage

Enseignement à l'IFAS tous les jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

PLANNING ANNEE SCOLAIRE - Promotion en 2 ans

As promo sept en 2 ans	25/08/25	01/09/25	08/09/25	15/09/25	22/09/25	29/09/25	06/10/25	13/10/25	20/10/25	27/10/25	03/11/25	10/11/25	17/11/25	24/11/25
	29/08/25	05/09/25	12/09/25	19/09/25	26/09/25	03/10/25	10/10/25	17/10/25	24/10/25	31/10/25	07/11/25	14/11/25	21/11/25	28/11/25
MODULES tous les Jours 8h/j														
STAGES														
Congés annuels/ Fériés														

As promo sept en 2 ans	01/12/25	08/12/25	15/12/25	22/12/25	29/12/25	05/01/26	12/01/26	19/01/26	26/01/26	02/02/26	09/02/26	16/02/26	23/02/26	02/03/26
	05/12/25	12/12/25	19/12/25	26/12/25	02/01/26	09/01/26	16/01/26	23/01/26	30/01/26	06/02/26	13/02/26	20/02/26	27/02/26	06/03/26
MODULES														
STAGES						stage A GER								
Congés annuels/ Fériés				Vacances										

As promo sept en 2 ans	09/03/26	16/03/26	23/03/26	30/03/26	06/04/26	13/04/26	20/04/26	27/04/26	04/05/26	11/05/26	18/05/26	25/05/26	01/06/26	08/06/26
	13/03/26	20/03/26	27/03/26	03/04/26	10/04/26	17/04/26	24/04/26	01/05/26	08/05/26	15/05/26	22/05/26	29/05/26	05/06/26	12/06/26
MODULES														
STAGES								stage B court séjour						
Congés annuels/ Fériés														

As promo sept en 2 ans	15/06/26	22/06/26	29/06/26	06/07/26	13/07/26	20/07/26	27/07/26	03/08/26	10/08/26	17/08/26	24/08/26	31/08/26	07/09/26	14/09/26
	19/06/26	26/06/26	03/07/26	10/07/26	17/07/26	24/07/26	31/07/26	07/08/26	14/08/26	21/08/26	28/08/26	04/09/26	11/09/26	18/09/26
MODULES								vacances						
STAGES														
Congés annuels/ Fériés														

As promo sept en 2 ans	21/09/26	28/09/26	05/10/26	12/10/26	19/10/26	26/10/26	02/11/26	09/11/26	16/11/26	23/11/26	30/11/26	07/12/26	14/12/26	21/12/26
	25/09/26	02/10/26	09/10/26	16/10/26	23/10/26	30/10/26	06/11/26	13/11/26	20/11/26	27/11/26	04/12/26	11/12/26	18/12/26	25/12/26
MODULES														
STAGES	stage C HPP/ sauf ASHQ													vacances
Congés annuels/ Fériés														

As promo sept en 2 ans	28/12/26	04/01/27	11/01/27	18/01/27	25/01/27	01/02/27	08/02/27	15/02/27	22/02/27	01/03/27	08/03/27	15/03/27	22/03/27	29/03/27
	01/01/27	08/01/27	15/01/27	22/01/27	29/01/27	05/02/27	12/02/27	19/02/27	26/02/27	05/03/27	12/03/27	19/03/27	26/03/27	02/04/27
MODULES														
STAGES														
Congés annuels/ Fériés														

As promo sept en 2 ans	05/04/27	12/04/27	19/04/27	26/04/27	03/05/27	10/05/27	17/05/27	24/05/27	31/05/27	07/06/27	14/06/27	21/06/27	28/06/27	05/07/27
	09/04/27	16/04/27	23/04/27	30/04/27	07/05/27	14/05/27	21/05/27	28/05/27	04/06/27	11/06/27	18/06/27	25/06/27	02/07/27	09/07/27
MODULES														
STAGES				stage D										
Congés annuels/ Fériés			vacances											



Module 5

Une semaine de formation de 28 heures axée sur les pratiques en ergonomie et manutention.

Module 4 - AFGSU

Une semaine de 21 heures est dédiée à cette formation, réparties sur trois journées continues

Possible distanciel et e-learning intégrés à la formation, notamment sur le numérique en santé (module 9).

Ce distanciel pourra être programmé pendant les périodes de congés spécifiques employeurs.



Stages prolongés d'une semaine, permettant ainsi d'intégrer le jeudi en formation sans perte d'heures sur les stages.

Dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales partenaires, offrant aux élèves une diversité de situations de soins.

Les agents de soins exerçant des missions d'aide-soignant depuis plus d'1 an sont dispensés du stage C.

Dispenses et allègements possibles selon les diplômes des candidats.



Conformément au référentiel, 6 semaines de congés sont réparties sur les 92 semaines de formation, garantissant ainsi un équilibre entre les périodes d'apprentissage et les temps de repos nécessaires aux élèves.



Élément	Volume horaire
Total heures de formation	1 540 heures (770 heures théoriques + 770 heures pratiques)
Formation théorique	8 heures/semaine (jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)
Formation pratique	770 heures, en alternance avec des stages rallongés d'une semaine
Module 5	28 heures de pratiques (semaine dédiée)
AFGSU	21 heures (semaine dédiée)
Modules e-learning	Intégrés pendant les congés employeur
Congés Dispositions particulières pour les ASHQ	6 semaines Dispense du stage C



Spécifiques:

- Un parking gratuit
- Du prêt de 3 tenues professionnelles
(ou offertes par le Conseil Régional si non salarié)
- Un restaurant d'entreprise au tarif CROUS
- Un centre de documentation intégré
- Une salle informatique entièrement rénovée avec imprimantes en libre-service
- Un environnement WiFi
- Des salles de cours équipées des dernières technologies
- Des salles de TP permettant de simuler des situations de soins